

PARCOURS D'ÉTUDES

2019-2020

ANALYSE ET ÉCRITURE DU MOUVEMENT – CINÉTOGRAPHIE LABAN

CATEGORIE

Discipline principale

NIVEAU

1^{er} cycle supérieur

1^{er} cycle supérieur (années 1 & 2)

Diplôme d'analyse et écriture du mouvement –
Cinétographie Laban

DUREE DES ETUDES - CREDITS EUROPEENS ECTS

2 ans - 180 ECTS.

Formation organisée en sessions de 4 jours au plus par mois à raison de 6 à 8 heures par jour. 180 ECTS dont 60 ECTS acquis par pré requis à l'entrée en formation.

1 /6

Le 1^{er} cycle en Notation du Mouvement Laban est une formation destinée à apporter des compétences et connaissances complémentaires aux métiers de danseur, pédagogue, répétiteur, maître de ballet, chorégraphe, ou tout autre métier en lien avec le mouvement (mime, psychomotricien, anthropologue, chercheur, circassien...).

Il permet au titulaire du diplôme de 1^{er} cycle supérieur d'avoir une connaissance de l'ensemble du système Laban. Le titulaire a la capacité d'analyser, de lire et de transcrire pour lui-même ou dans le cadre de son activité professionnelle des corpus de mouvements ou des œuvres ou extraits d'œuvres chorégraphiques ou autres. Toujours dans le cadre de son métier, il pourra initier tout type de public, au système Laban. Dans le cadre d'un travail de recherche ou de création, la notation Laban pourra être utilisée comme outil d'analyse.

PROFESSEURS

Noëlle SIMONET : professeure principale référente, cinétographie Laban, symbolisation du mouvement (SM), pratique somatique (Body Mind Centering)

Olivier BIORET : cinétographie Laban et symbolisation du mouvement

Virginie GARANDEAU : histoire des systèmes d'écriture du mouvement

Sophie ROUSSEAU : formation musicale

CONCOURS D'ENTRÉE 2019/2020

Dates d'inscription : Disponibles sur Internet www.conservatoiredeparis.fr

Dates des épreuves : Disponibles sur Internet www.conservatoiredeparis.fr

La sélection est ouverte aux personnes remplissant les conditions suivantes :

Artistes de la danse (interprète, chorégraphe), professeurs de danse et autres professionnels du mouvement ou chercheurs s'intéressant à l'art chorégraphique, ayant développé une bonne mémorisation du mouvement.
Bac ou diplôme équivalent

Pour les candidats ne répondant pas à l'une des conditions fixée, le directeur de l'établissement, après avis de l'équipe pédagogique, peut leur accorder, à titre dérogatoire et sur demande motivée du candidat, l'autorisation de se présenter aux épreuves d'admission.

Les élèves inscrits en cursus de formation d'interprète en danse contemporaine ou classique du CNSMDP (2^{ème} cycle) peuvent se présenter au concours d'admission à la formation en notation du mouvement, à la condition d'être titulaire du baccalauréat. Ils sont dispensés des conditions d'âge.

Lors de l'entrée en formation et en cours de cursus d'études, le directeur de l'établissement, sur proposition de l'équipe pédagogique, peut valider des compétences et des connaissances des UE de la formation musicale, acquises dans un autre cadre.

Pour la cinétographie, le directeur de l'établissement, sur proposition de l'équipe pédagogique, peut valider des compétences et des connaissances acquises dans le cadre d'un diplôme certifié par le Dance Notation Bureau de New York, L'Ohio State University, La Folkwang universität der künste et l'Académie hongroise de danse. Cette validation donne lieu à la réduction de la durée de la formation et à la délivrance des crédits correspondant aux domaines d'enseignement acquis : Cinétographie et/ou formation musicale.

Épreuves

Pré - sélection sur dossier.

Exceptionnellement, après consultation du dossier, le conservatoire peut demander l'envoi d'un fichier vidéo de la captation d'une suite de mouvements dansés, par le candidat.

Admission

1 – Un atelier pratique sur l'analyse et l'écriture du mouvement Laban. (3 heures).

2 - Un entretien avec un jury interne de 20 minutes portant sur le projet et les motivations du candidat.

2 /6

Le jury établit une liste des candidats admis, complétée d'une liste d'attente le cas échéant.

Objectifs

Connaître les différents systèmes d'écritures Laban et pouvoir les utiliser dans sa pratique professionnelle : Cinétographie, Symbolisation du mouvement - Effort - Forme

Analyser, lire, transcrire en cinétographie un corpus de mouvements pouvant être extrait d'une œuvre chorégraphique.

Transmettre un corpus de mouvements pouvant être extrait d'une œuvre chorégraphique à partir d'une partition en cinétographie.

Initier tout type de public aux principes des systèmes disciplines labaniennes (public amateur ou professionnel).

Semestres 1 et 2

Unités d'enseignements		ECTS	Volumes horaires annuels
UE 1	Cinétographie	Analyse et écriture du mouvement	38 144 heures
		Symbolisation du mouvement	4 6 heures
		Histoire des systèmes d'écritures du mouvement	2 6 heures
UE 2	Analyse labanienne du mouvement (choreutique - Effort - Forme)	10	15 heures
UE 3	Formation musicale	6	27 heures

Formation organisée en 10 sessions comprenant :

Cours et ateliers

Étude des principes fondateurs de la cinétographie à travers des temps d'explorations et d'improvisation par une approche somatique

Analyse du mouvement à partir des principes proposés par la cinétographie

Syntaxe et grammaire en cinétographie

Approche des écritures et de leur symbologie par l'exploration et pour l'improvisation et la composition

Méthodologie de la lecture et de l'écriture de partitions en cinétographie

Formation musicale : étude de l'articulation des éléments fondateurs de la musique et du mouvement dansé.

Trois cours sur l'histoire de systèmes d'écriture du mouvement.

Master class

Introduction aux outils informatiques de la notation cinétographie

Analyse fonctionnel du corps dans le mouvement dansé (AFCMD) en lien avec l'interprétation et la lecture de partitions

Mises en situation pratiques

Transcription à vue lors d'un cours de danse ou de composition

Observations des ateliers, cours et répétitions dispensés aux élèves danseurs du Conservatoire

Déchiffrage et interprétation d'une partition d'un solo en cinétographie

Transcriptions de mouvements d'un individu sur le papier, établissement d'une partition solo.

3 /6

Semestres 3 et 4

Unités d'enseignements		ECTS	Volume horaire annuel
UE 1	Cinétographie	38	168 heures
UE 2	Analyse labanienne du mouvement	7	15 heures
UE 3	Formation musicale	3	24 heures
UE 4	Établissement d'une partition (travail personnel)	6	70 heures
UE 5	Lecture et transmission d'une œuvre d'après partition (travail personnel)	6	70 heures

Formation organisée en 9 sessions comprenant :

Cours et ateliers

Analyse approfondie du mouvement à partir des principes proposés par la cinétographie et incorporation par une approche somatique (Body Mind Centering)

Syntaxe et grammaire en cinétographie

Approche des autres disciplines labaniennes par l'exploration et pour l'improvisation et la composition
Méthodologie de la lecture et de l'écriture de partitions en cinétographie
Formation musicale : étude de l'articulation des éléments fondateurs de la musique et du mouvement dansé.

Master class

Approfondissement des outils informatiques pour la cinétographie notation (2 heures)
Applications pédagogiques de la cinétographie (mutualisées avec le 2^{ème} cycle)
Rencontres avec des personnalités liant écriture et création ou spécialistes de domaines en lien avec l'analyse du mouvement et AFCMD.

Mises en situation pratiques

Transcription à vue lors d'un cours de danse ou de composition
Ateliers d'applications pédagogiques de la cinétographie et des autres disciplines écritures labaniennes pour la composition et l'improvisation
Lecture de partitions de duo ou de groupe notées en cinétographie
Transmission d'après la partition d'un extrait d'une œuvre chorégraphique
Établissement d'une partition de groupe.

Évaluation des enseignements

Par contrôle continu :

Celui-ci porte sur les unités d'enseignement 1, 2 et 3 pour les 4 semestres ci-dessus décrits.

Semestre 1

4 /6

UE 1 - Trois épreuves, notées sur 20

Travaux écrits permettant d'évaluer la connaissance théorique du système

Lecture, interprétation d'une partition imposée.

Notations à vue, en temps limité.

Chacune des trois épreuves fait l'objet de deux évaluations réparties sur le semestre 1.

UE 3 - Une épreuve, notée sur 20 :

Épreuve écrite, rendus d'écoute sous la forme d'un plan, plan d'écoute, composition

Semestre 2

UE 1 - Deux travaux personnels, chacun des travaux est noté sur 20 :

Partition comprenant la transcription d'un solo, ou la matière chorégraphique effectuée par un danseur. (La partition comprend une courte introduction et dix pages de cinétographie)

La lecture/interprétation d'un solo ou d'une matière chorégraphique effectuée par un danseur extraite d'une œuvre. (la durée de la lecture est de une minute environ)

UE 2 - Une épreuve, notée sur 20 :

Par l'expérimentation et l'observation, identification des éléments constitutifs du mouvement

UE 3 - Une épreuve, notée sur 20 :

Épreuve écrite, rendus d'écoute sous la forme d'un plan, plan d'écoute, composition

Semestre 3

UE 1 - Trois épreuves, notées sur 20 :

Travaux écrits permettant d'évaluer la connaissance théorique du système.

Lecture, interprétation d'une partition imposée.

Notations à vue, en temps limité.

Chacune des trois épreuves fait l'objet de deux évaluations réparties sur le semestre 1.

UE 3 - Une épreuve, notée sur 20 :

Épreuve écrite, rendus d'écoute sous la forme d'un plan.

Semestre 4

UE 2 - Une épreuve, notée sur 20 :

Par l'expérimentation et l'observation, identification des éléments constitutifs du mouvement.

UE 3 - Une épreuve, notée sur 20 :

Épreuve écrite, rendus d'écoute sous la forme d'un plan.

Par contrôle terminal :

L'évaluation des UE 4 et 5 donne lieu à un examen devant un jury.

UE 4 - Deux épreuves, chacune notée sur 20 :

Réalisation d'une partition d'un solo, duo ou danse de groupe de 20 pages maximum + introduction (coefficient 6)

Entretien avec le jury d'une durée de 10 minutes (coefficient 2)

UE 5 - Deux épreuves, chacune notée sur 20 :

Transmission d'un extrait du répertoire en live ou sur présentation d'une vidéo, solo, duo ou trio, d'une durée maximum de 3 à 5 minutes (coefficient 6)

Entretien avec le jury d'une durée de 10 minutes (coefficient 2)

Validation des UE et délivrance du diplôme d'analyse et écriture du mouvement - cinétographie Laban

5 /6

Pour chaque UE, une note globale est attribuée. La note globale est constituée de la moyenne des notes du contrôle continu du semestre ou de la moyenne des notes du contrôle terminal pour les UE 5 et 6.

Une UE est validée dès lors que la note globale obtenue est d'au moins 10/20. Les ECTS correspondants sont attribués.

Les élèves ayant validé l'ensemble des UE des semestres 1 et 2 sont autorisés à poursuivre leurs études en 2^{ème} année du 1^{er} cycle de formation supérieur. (semestre 3 et 4)

Dans le cas où l'UE Formation musicale n'est pas validée, les élèves sont autorisés à poursuivre leurs études en année supérieure, avec obligation de passer durant cette année les épreuves du contrôle continu de l'UE concernée.

A l'issue de chaque semestre, l'équipe pédagogique, constituée en commission interne à la direction des études chorégraphiques composée de la direction des études chorégraphiques et des professeurs responsables, examine la situation des élèves ayant obtenu une note moyenne inférieure à 10/20 à l'UE 1, lors des semestres de 1 à 3.

Semestre 1

La poursuite de l'année scolaire en cours est autorisée. Les avis motivés de la commission sont communiqués par écrit à l'élève et lors d'un entretien avec la direction des études chorégraphiques.

Semestre 2

La commission se prononce sur la fin de scolarité au sein de l'établissement. Ses avis motivés sont communiqués par écrit à l'élève et lors d'un entretien avec la direction des études chorégraphiques.

Semestre 3

La commission se prononce sur un redoublement, ce qui conduit à une non présentation à l'examen terminal du semestre 4. Ses avis motivés sont communiqués par écrit à l'élève et lors d'un entretien avec la direction des études chorégraphiques.

Semestre 4

A titre exceptionnel, les élèves n'ayant pas pu se présenter à l'examen terminal du semestre 4 au motif d'un empêchement grave et dûment justifié dont les caractéristiques font l'objet d'un cas de force majeure, ayant obtenu la validation des UE 1, 2 et 3 ; et déposé les dossiers de leurs projets personnels (réalisation d'une partition et transmission d'un extrait du répertoire), un entretien ultérieur est organisé.

UE 4

Les deux épreuves de l'examen terminal (Réalisation d'une partition et entretien) font chacune l'objet d'une note sur 20. La note globale (moyenne de ces deux notes) est la note de l'UE 4.

UE 5

Les deux épreuves de l'examen terminal (transmission d'un extrait du répertoire et entretien) font chacune l'objet d'une note sur 20. La note globale (moyenne de ces deux notes) est la note de l'UE 5.

Le diplôme d'analyse et écriture du mouvement - cinétographie Laban est décerné aux élèves ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10 dans les UE 1 à 5 des semestres 3 et 4 selon les coefficients suivants : UE 1 : coefficient 3, UE 2 : coefficient 1, UE 3 : coefficient 1, UE 4 : coefficient 3, UE 5 : coefficient 3. Une note inférieure à 10 aux UE 1, 5 et 6 est éliminatoire.

Il est décerné avec attribution d'une mention selon le barème suivant :

Assez Bien : 12 à moins de 14

Bien : 14 à moins de 16

Très-Bien : 16 à 20